

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE

DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

Association sans but lucratif.

Haut Protecteur : S. M. le Roi.

TOME LXII (1953). — Fascicule 1.

Publié avec le concours
du Gouvernement et de la *Fondation Universitaire de Belgique*.

SOMMAIRE

Composition du Bureau, du Conseil et des Comités pour 1953, p. v. —
Liste générale des Membres au 1^{er} juin 1953, p. vii. — Liste des
anciens Présidents et Secrétaires généraux, p. xxxi.*Assemblée générale ordinaire du 20 janvier 1953* : Rapport du Président,
au nom du Conseil d'administration, p. 1. — Rapport du Trésorier,
au nom du Conseil d'administration, p. 4. — Fixation du taux de la
cotisation pour 1953, p. 5. — Elections statutaires, p. 5.*Séance mensuelle du 20 janvier 1953*, p. 7. — **A. Lombard** et **J.-P. Van
den Eeckhoudt**, Note sur les phénomènes karstiques dans les Pyrénées
(Bracas et Camp-Long, B.-P.), p. 9. — **C. Camerman**, La gélivité des
matériaux pierreux, p. 17.*Séance mensuelle du 17 février 1953*, p. 35. — **L. Van Wambeke**, Note
préliminaire sur la minéralisation de la tonalite de la Helle, p. 36.
— **L.-U. de Sitter**, Essai de géologie structurale comparative de trois
chaînes tertiaires, Alpes, Pyrénées et Haut-Atlas, p. 38.*Séance mensuelle du 17 mars 1953*, p. 59. — **A. Delmer**, Présentation de
la Carte hypsométrique du socle paléozoïque de la Belgique, dressée
par M.-R. Legrand, p. 61.

(Voir suite au verso.)

Séance mensuelle du 21 avril 1953, p. 63. — **E. Polinard**, Le contact du système du Karroo et du socle ancien au Sud du confluent de la Lukula et de la Lubi (Bassin du Kasai, Congo belge), p. 66. — **P.-L. Maubeuge**, Quelques réflexions et observations stratigraphiques et paléogéographiques à propos du Trias lorrain, p. 74. — **A. Delmer**, Rencontre d'un puits naturel dans les travaux souterrains du Rieu du Cœur (présentation d'échantillons), p. 87. — **J.-M. Graulich**, Sur la présence d'un caillou de granite dans le Trias de la Campine, p. 88. — **H. Chaudoir**, Un nouveau niveau marin reconnu à la base du Westphalien dans le massif de Herve (Bassin houiller de Liège), p. 89.

Séance mensuelle du 16 mai 1953, p. 93. — **B. Van de Poel**, La signification géologique du Bolderberg, p. 95. — **L. Van Wambeke**, Les processus pegmatito-pneumatolytiques dans les granites, p. 110. — **F. Corin**, Roches volcaniques de l'entre-Bushimale-et-Lomami, p. 116. — **A. Lombard**, Présentation d'un profil géologique du mont Everest à la plaine du Gange (Népal oriental), p. 123.

RÈGLEMENT DES PUBLICATIONS.

Le Règlement d'Ordre intérieur de la Société contient une série de dispositions (Art. 34 à 57) auxquelles les auteurs sont priés de se conformer. Il leur est tout spécialement rappelé que :

Les manuscrits doivent être remis au Secrétariat immédiatement après la présentation des communications en séance ou au plus tard dans les trois semaines qui suivent, faute de quoi aucune garantie de publication ne peut être donnée.

Chaque auteur a normalement droit à un maximum de douze pages du *Bulletin* ainsi qu'à deux clichés au trait ou un simili. Tout dépassement lui sera facturé, sauf accord avec le Secrétariat.

Les dessins présentés devront être impeccables. Dans le cas contraire ils seront recommandés aux frais de l'auteur. Il est spécialement recommandé de donner aux inscriptions qui les accompagnent une dimension suffisante pour permettre une réduction appropriée au format du *Bulletin*. Les légendes et titres qui peuvent s'imprimer indépendamment seront évités.

Il est rappelé que les épreuves doivent rentrer dans les trois jours de leur envoi en Belgique et dans les six jours de leur envoi à l'Étranger. Dans ce dernier cas il ne sera envoyé qu'un jeu d'épreuves. Toute correction d'auteur étrangère à la typographie et modifiant le texte primitivement présenté nous étant facturée par l'imprimeur sera reportée au compte de l'auteur. Il est du reste fortement conseillé d'éviter semblables retouches qui ont le grave inconvénient d'amener des retards dans l'impression.

Les articles sont publiés, quant à leur teneur, sous l'entière responsabilité des auteurs. Le Secrétariat se réserve cependant le droit de discuter l'opportunité de certaines publications et de les soumettre éventuellement à l'examen du Comité des Publications.

PRIX DES PUBLICATIONS

Les membres de la Société, payant actuellement une cotisation de 200 francs par an, jouissent d'une réduction de 25 % sur les prix marqués.

Les *commandes* doivent être adressées au Secrétariat. — Aucune commande n'est exécutée qu'*après* paiement.

Tous les prix sont augmentés des frais de port et de correspondance. Les *paiements* sont à exécuter par chèque émis au nom de la *Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie*, à Bruxelles, ou, de préférence, par versement ou virement au compte de la *Société* (Bruxelles, C. P. n° 1452 19).

(Voir liste des publications à la 3^e page de la couverture.)

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE

DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE

DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

(BRUXELLES)

—
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
—

Haut Protecteur : S. M. le Roi

—
Tome LXII — 1953

Publié avec le concours du Gouvernement
et de la *Fondation Universitaire de Belgique.*

—
BRUXELLES

IMPRIMERIE MARCEL HAYEZ

Rue de Louvain, 112

Dom. légal : av. de l'Horizon, 39

—
1953